

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint Martin Boulogne**

**L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 6 Octobre à 18 h 00**

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de **Monsieur Raphaël JULES, Président, en suite de convocation en date du 25 Septembre 2025**

Nombre de membres		
En exercice	Présents et/ou représentés	Votants
14	12	12

Etaient présents : Tous les membres du conseil d'administration en exercice à l'exception de :

- Mme Betty BOULOGNE
- M. Wilfrid ANFRY
- Mme M. Marie FAUQUEZ, pouvoir donné à Mme Sylvie BERNARDINI
- Mme Stéphanie LACROIX, pouvoir donné à Mme Sandrine DELLIAUX

Mme Anne OYER, Directrice du CCAS, est désignée secrétaire de séance

**DELIBERATION : 20/2025**

**OBJET** : Repas des Aînés

La séance ouverte, Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que l'organisation du repas en faveur des Aînés de la Commune est renouvelée.

Cette manifestation aura lieu le 12 Novembre 2025 à la salle Louis Néviens à Saint Martin Boulogne

Le repas est réservé exclusivement aux Aînés de Saint-Martin, âgés de 65 ans et plus au 31 Décembre de l'année.

La participation demandée sera fixée à **sept euros** par personne.

Pour les conjoints âgés de moins de 65 ans, la participation sera de **quinze euros**.

Si aucun changement n'est prévu, la présente décision sera reconduite l'année suivante.

Après délibéré, le Conseil d'Administration donne son accord à ce projet à l'unanimité.